

CLUB ORGANISATEUR	CV ANGOULEME - N° 16002
LOCALISATION	Plan d'eau de Saint-Yrieix – La Grande Prairie
DESIGNATION DE LA REGATE SELECTIVE	CHAMPIONNAT de LIGUE
DATE	Dimanche 19 Avril 2015
AVIS DE COURSE - Classe VRC : M (Marblehead)	

1. REGLES :

- 1.1. La régata sera régie par les règles de course à la voile ISAF 2013 – 2016. et notamment l'annexe E.
- 1.2. Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.
- 1.3. Les règlements des Championnats fédéraux et des classements nationaux, ainsi que les règles du Championnat de Ligue Poitou-Charentes.
- 1.4. le système de course HMS en vigueur

2. PUBLICITE

En application de la régulation 20 de l'ISAF (code de publicité), les concurrents ou responsables des voiliers portant une publicité individuelle doivent présenter une carte de publicité valide délivrée par la Fédération Française de Voile.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

L'épreuve est ouverte aux Voiliers Radiocommandés (VRC) Classe : M (Marblehead).

Pour confirmer son inscription, chaque concurrent devra compléter le formulaire joint et présenter :

- sa licence FFVoile valide de l'année en cours,
- une autorisation parentale pour les mineurs,
- un certificat médical de non contre-indication.
- le certificat de mesure de son bateau, validé par le responsable national de la jauge.
- Le timbre de l'association sera réclamé pour figurer au classement final de la Classe M.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont de : 6 €.

5. PROGRAMME PROVISOIRE

Confirmation des inscriptions et fréquences	le dimanche 19/04/2015	de 8 H 30 à 09 H30
Répartition des flottes à partir du classement officiel		09h45
Heure du premier signal d'avertissement sur l'eau :		10 H 00
Il n'y aura pas de départ de courses	le dimanche 19/04/2015	après : 16H30
Remise des prix prévue	le dimanche 19/04/2015	à 17H

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et leurs annexes seront disponibles sur place lors de la confirmation des inscriptions.

7. SITUATION DU PLAN D'EAU - PARCOURS

Le plan d'eau est situé à : Saint - Yrieix.

Les parcours seront affichés sur le Tableau de Parcours selon la règle E3.3.

8. SYSTÈME DE PENALITE ET CLASSEMENT

L'annexe A4 s'appliquera (système de points à minima)

La règle E 4.3 s'appliquera (pénalité de rotation de 1 tour)

Le nombre minimum de course devant être courues pour valider l'épreuve sera de : 3

9. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

- **CV Angoulême** ☎: 05 45 68 42 46 📠 Port: 📧: <mailto:voile.angouleme@fcol16.org>
- **Michel BARDILLON** ☎: 📠 Port: 06 62 13 77 00 📧: bardillon.vl@gmail.com

ARBITRAGE :

PCC : Michel BARDILLON

Adjoint : Eric KOPKA

Cette épreuve sera l'occasion, pour les licenciés de la Ligue 08, de marquer des points pour le Championnat de Ligue.

Le plan d'eau sera ouvert pour l'entraînement des concurrents le samedi 18/04/2015 de 14h à 17h, merci de signaler votre intention de participer avant le 17/04.

